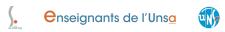
https://enseignants.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-denonce-la-remise-en-cause-du-droit-a-l-education-a-Mayotte



Le SE-Unsa dénonce la remise en cause du droit à l'éducation à Mayotte

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mercredi 24 mai 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa dénonce la remise en cause du droit à l'éducation à Mayotte

Le SE-Unsa est très préoccupé par les conséquences de l'opération « Wuambushu » pour les élèves.

Très concrètement, les conséquences sur les élèves scolarisés remettent en cause le droit à l'éducation de nombreux jeunes dans les établissements à proximité des zones d'habitation en cours de destruction.

Il est de la responsabilité des autorités de l'État à Mayotte de préserver leur droit à l'éducation, conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant dont la France est signataire.

Le SE-Unsa rappelle son attachement inconditionnel à l'accès à l'éducation de l'ensemble des élèves en âge d'être scolarisés sur tout le territoire de la République.

Paris, le 24 mai 2023

Élisabeth Allain-Moreno Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse Brigitte Biardoux 01 44 39 23 93